

UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 - PARIS

Tél.: 01.44.83.65.55

e-mail: contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

Salaires Fonction publique : Non au gel des traitements ! Oui à l'augmentation de la valeur du point !

Les fonctionnaires et agents publics et leurs organisations syndicales refusent la cure d'austérité qui leur est imposée depuis plusieurs années. Le gel de la valeur du point d'indice pour l'année 2011, confirmé pour l'année 2012, n'est pas acceptable! D'autant que la hausse des prix (carburant, logement, produits alimentaires, etc.) pour 2010 et 2011 frappe durement les salariés du public comme ceux du privé. Cette situation est aggravée par la perte de pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice (10%) accumulée depuis 2000.

Ce n'est pas l'annonce de mesures accessoires, dont la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), la prime d'intéressement collectif, les primes au mérite - constituant des contournements du statut - qui vont répondre aux attentes des personnels.

Les fonctionnaires et agents publics payent un lourd tribut à la rigueur que le gouvernement justifie par la réduction des déficits publics. Outre leur pouvoir d'achat, ils voient leurs conditions de travail se dégrader fortement. Dans la fonction publique d'État cela est dû notamment à la révision générale des politiques publiques (RGPP), et au non remplacement d'un emploi sur deux de fonctionnaires (350 000 suppressions depuis 3 ans). Dans les établissements de la fonction publique hospitalière, ce sont 10 000 emplois qui ont été supprimés en 2009, autant en 2010 et près de 15 000 sont prévus en 2011 consécutivement aux budgets insuffisants et aux restructurations.

Pour toutes ces raisons, Force Ouvrière revendique :

- 5 % d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice dès 2011,
- un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point accumulée depuis 2000 par l'attribution de points d'indice,
- une ouverture de négociations pour la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour toutes les catégories C, B et A plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC

En l'absence d'ouverture immédiate de négociation sur ces bases, FORCE OUVRIERE appelle l'ensemble des agents à se mobiliser afin de créer les rapports de forces avec le gouvernement, par tous les moyens y compris par la grève.

Paris, le 28 avril 2011

